



MONT DE MARSAN



32 ÈME ÉDITION

PRIMEVÈRE MONTOISE

TROPHÉE LUIS OCAÑA



DIMANCHE 20 JUIN 2021

DÉPART 14H - ARRIVÉE VERS 17 (MAJOURAOU)

145 km en ligne à travers la chalosse

Prologue minimes et cadets à 14h30



UNE VRAIE CLASSIQUE A MATURITE



La primevère Montoise Trophée Luis OCANA, est une des plus belles épreuves en 1^{ère} catégorie de la région réunissant l'élite du cyclisme interrégional voir national. Cette épreuve de 150 Km en ligne traverse plus de trente communes landaises et tous les terroirs du département des Landes (Marsan, Tursan, Chalosse) avec son arrivée en faux plat montant à Mont de Marsan (foyer Majouraou).

C'est une grande journée de cyclisme que notre club organise, à MONT DE MARSAN, axée sur trois niveaux de compétition : les élites et les jeunes en prologue de l'arrivée de la primevère, une épreuve pour les minimes et cadets est organisée sur le circuit d'arrivée.

LE PARCOURS

Sensiblement identique d'une année sur l'autre, les coureurs abordent la première difficulté au bout de 14 km (St SEVER), mais le secteur névralgique de l'épreuve se situe entre le 40^{ème} et le 110^{ème} kilomètre. L'enchaînement des cotes de Chalosse (*Bastène, Gaujacq, Brassemouy, Cazalis*) puis du Tursan (*Aubagban, Vielle Tursan, Montsoué, Montgaillard*) opère une sélection impitoyable.

Son parcours très accidenté consacre chaque année un homme fort comme l'indique son palmarès. En effet, parmi les anciens vainqueurs de la primevère montoise, il faut noter les noms de : Didier ROUS (1991), Pascal DERAME (1994), Laurent ESTADIEU (1997), Jean Christophe PERAUD (2000 – médaille d'argent des JO Pékin en VTT), Blel KADRI (2007) ou Jean MESPOULEDE (2009) tous passés professionnels, 2017 Lucien CAPOT (TC Chateaubernard), 2018 Valentin PETITEAU (A.POGE CYCLISTE), l'an passé AGUT Maxime (Lescar VS) devant BUISSON Julien (UV Limoges) et COMET Pierre (Lescar VS) au service du vainqueur en 2019. En 2020 annulée.

LES CLASSEMENTS ET DOTATIONS

Général individuel 20 prix 488€, 2^{ème} catégories 5 prix 76€, 3^{ème} catégories 5 prix 76€, PC Open 5 prix 76€, Meilleur Grimpeur 3 prix 76€, Points Chauds 3 prix 76€.

Total Général des prix : 868€

Chaque vainqueur de ces classements se verra remettre un trophée ou une coupe à la réception finale.

LE PALMARES

1989 : 1^{er} MONDORY Philippe (Poitou Charente)
1990 : 1^{er} LOUBERE Eric (Stade Montois)
1991 : 1^{er} ROUS Didier (Bataillon Joinville)
1992 : 1^{er} DUBOIS Gilles (CC Marmande)
1993 : 1^{er} DUBOIS Gilles (VC Mérignac)
1994 : 1^{er} DERAME Pascal (Vendée U)
1995 : 1^{er} DIEMUNSCH Stéphane (Stade Montois)
1996 : 1^{er} PEREZ Gregory (UC Châteauroux)
1997 : 1^{er} ESTADIEU Laurent (GSC Blagnac)
1998 : 1^{er} MOREAU (Pole France Wasquehal)
1999 : 1^{er} MARIE David (La Creuse)
2000 : 1^{er} PERAUD Jean Christophe (SCO DIJON)
2001 : 1^{er} DULUCQ Sébastien (US Dax)
2002 : 1^{er} REY Fabien (Tarbes Cycliste)
2003 : 1^{er} FRAISSIGNES Fabien (GSC Blagnac)
2004 : 1^{er} BOYER Anthony (Cycles Poitevin)

2005 : 1^{er} CHATELAS Lionel (UC Villen/Fumel Libos)
2006 : 1^{er} BAZE Emilien (Lescar VS)
2007 : 1^{er} KADRI Blel (Albi VS)
2008 : 1^{er} DAUGA Vincent (Stade Montois)
2009 : 1^{er} MESPOULEDE Jean (CC Marmande)
2010 : 1^{er} MARTIN Maxime (CC Marmande)
2011 : 1^{er} NAIBO Carl (Montauban)
2012 : 1^{er} KINOSHITA Tomohiro (GSC Blagnac)
2013 : 1^{er} MARIE David (Guidon Saint Martinois)
2014 : 1^{er} GARCIA Valentin (APOGE cyclisme)
2015 : 1^{er} CAPOT Lucien (VC Nayais)
2016 : 1^{er} HERBRETEAU Loïc (CC Marmande)
2017 : 1^{er} CAPOT Lucien (TC CHATEAUBERNARD)
2018 : 1^{er} PETITEAU Valentin (APOGE cyclisme)
2019 : 1^{er} AGUT Maxime (Lescar VS)
2020 : Annulée (mesures sanitaire)



PROGRAMME



FORMALITES

Les formalités de départ s'effectueront sous chapiteau au niveau de la ligne d'arrivée Boulevard du Chemin Vert à Mont de Marsan (face au Foyer Majouraou)

NOTE : Pour les invités désirant suivre l'épreuve rendez-vous 13h au plus tard.

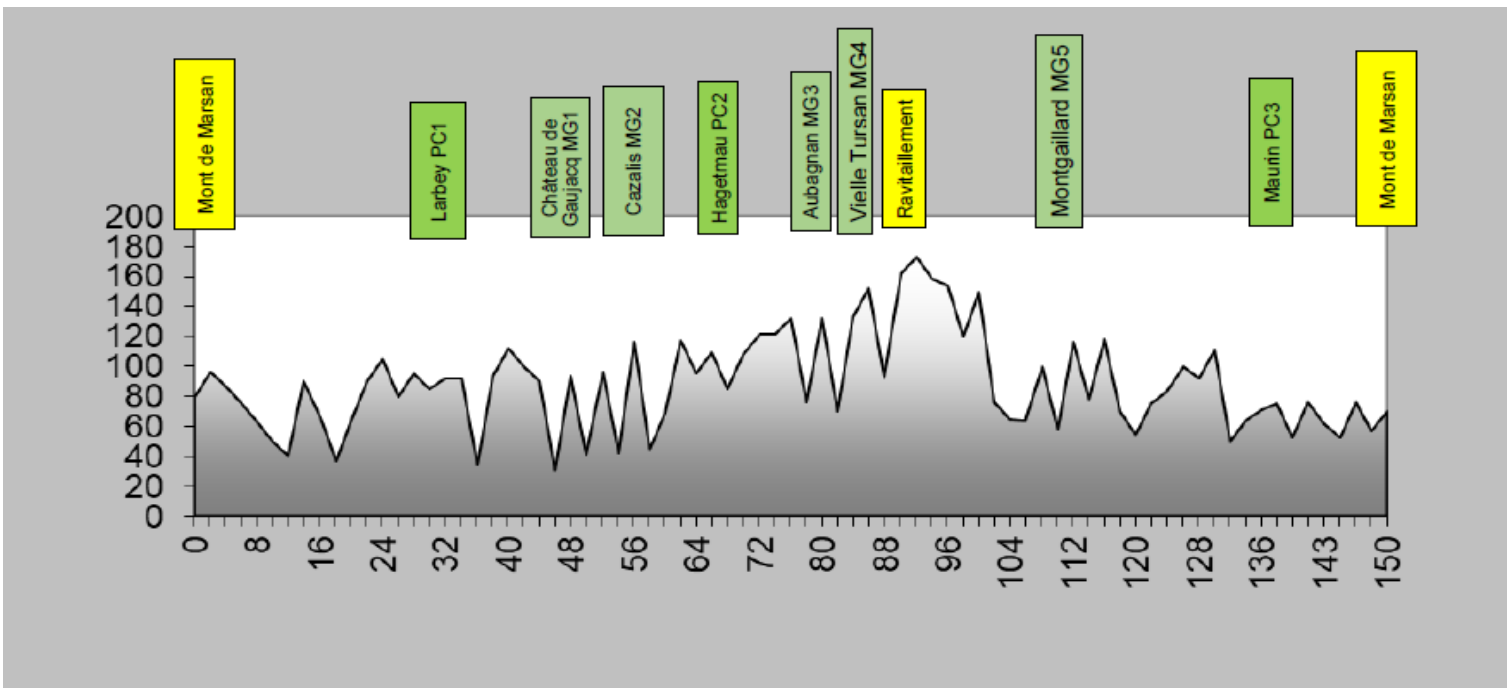
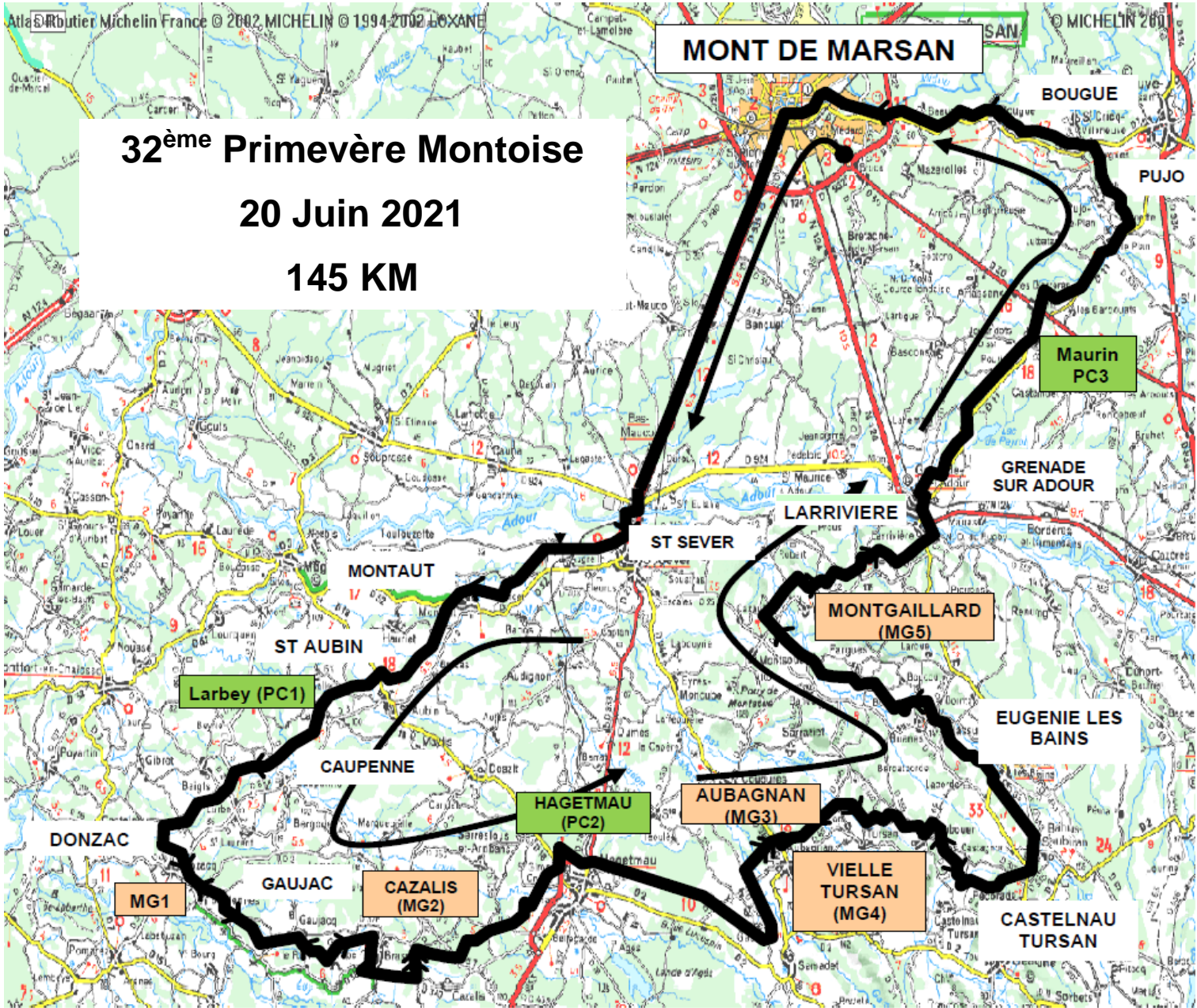
- **12h : OUVERTURE PERMANENCE PRIMEVERE**
- **13h15 : REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS ET ENCADREMENT**
- **13h45 : APPEL DES COUREURS :**
- **14h : DEPART (fictif) PRIMEVERE (ligne d'arrivée)**
- **VERS 17H15 : ARRIVEE de la 32^{ème} PRIMEVERE MONTOISE Boulevard du Chemin Vert sur un faux plat montant de 600m (à côté du foyer Majouraou).**

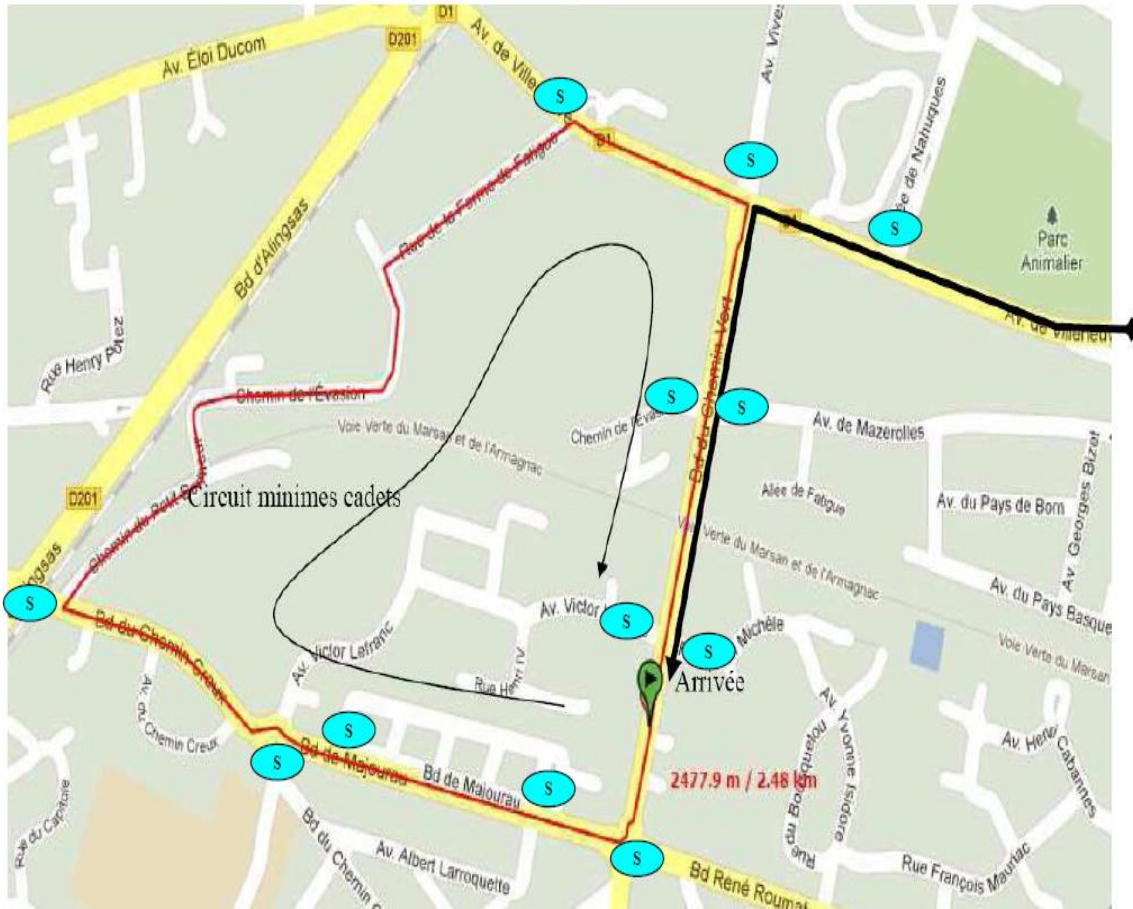
EN PROLOGUE DE L'ARRIVEE, SUR UN CIRCUIT DE 2,5km AUTOUR DU QUARTIER DE MAJOURAOU :

- **27^{ème} GRAND PRIX CYCLISTE DES MINIMES**
14 tours - 35km
Départ : 14h30 - Arrivée : 15h30
- **27^{ème} GRAND PRIX CYCLISTE DES CADETS**
23 tours - 58km
Départ : 15h45 - Arrivée : 17h15

Mesures Sanitaires

- **Prise de connaissance des mesures affichées**
- **Port du masque obligatoire** pour toutes les personnes, de l'organisation, des coureurs (qui l'enlèveront au moment du départ) des accompagnateurs et des spectateurs.
- **Respect** des mesures affichées et annoncées par l'organisation :
 - Sens de circulation des personnes.
 - Prise de gel hydroalcoolique à l'entrée de la prise des dossards qui seront remis dans un contenant spécifique après l'arrivée.
 - Si besoin présentation de la licence par le coureur (sans la donnée)



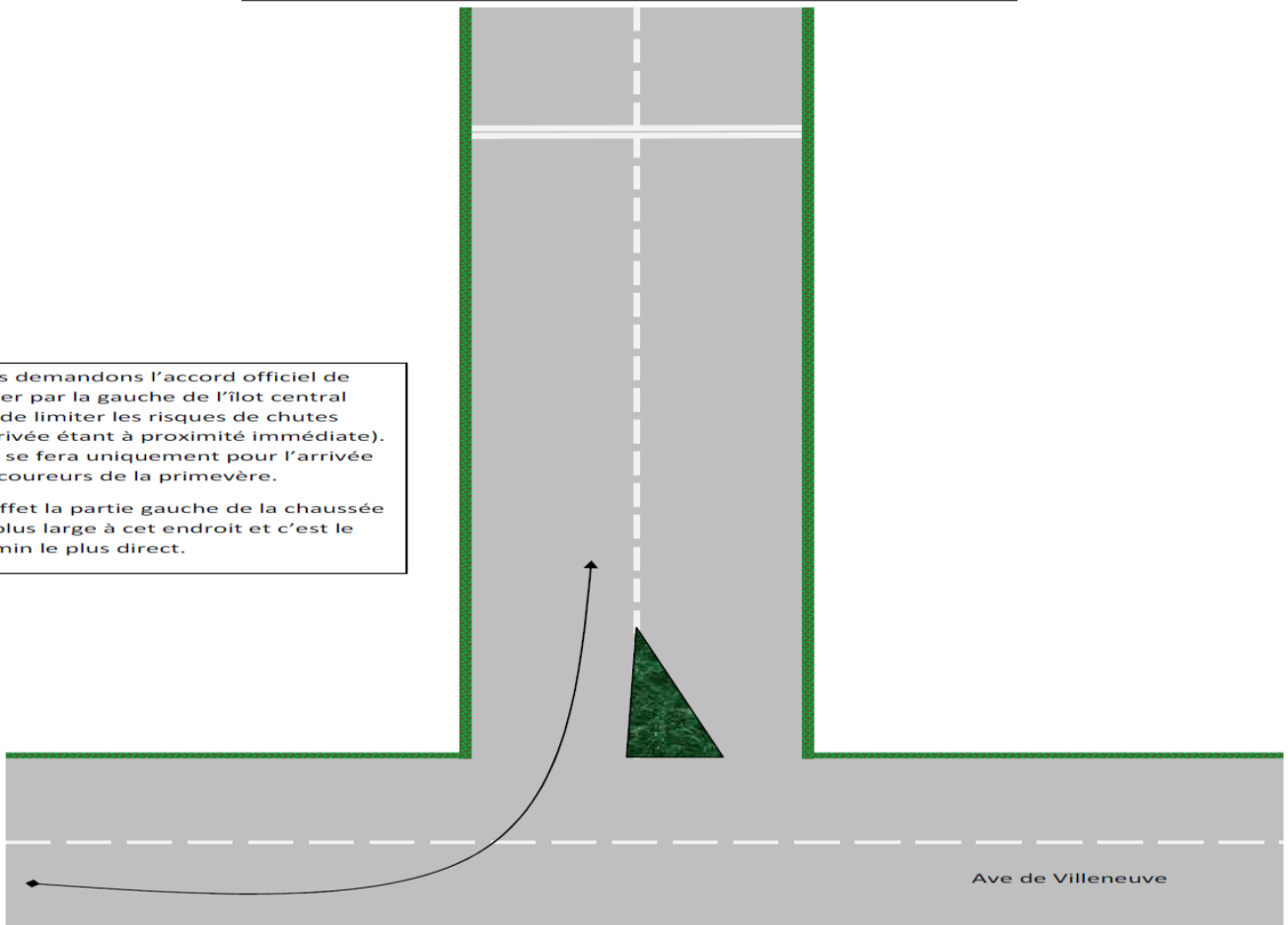


Arrivée Primevère

ARRIVEE PRIMEVERE

On demande l'accord officiel de passer par la gauche de l'îlot central (pour limiter les risques de chutes à l'arrivée étant à proximité immédiate). Cela se fera uniquement pour l'arrivée des coureurs de la primevère.

En effet la partie gauche de la chaussée est plus large à cet endroit et c'est le chemin le plus direct.



Ave de Villeneuve



REGLEMENT PARTICULIER



Art 1 – Le STADE MONTOIS CYCLISME organise le 20 juin 2021, la 32^{ème} PRIMEVERE MONTOISE Trophée Luis OCANA, cette épreuve est ouverte aux 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégories, PC, 1.12.7 et placée sous les règlements F.F.C. correspondants aux épreuves sur route d'une journée.

Art.2 – PARTICIPATION

Elle est ouverte aux seniors 1^{ères}, 2^{èmes}, 3^{èmes} catégories et PC Open. Le nombre d'engagés maximum est de 200 coureurs.

Art 3 – DETAIL D'ORGANISATION

- la distance sera de 145,5 km en ligne en fonction du parcours et horaires ci-joints
- la permanence sous chapiteau au niveau de la ligne d'arrivée Boulevard du Chemin Vert à MONT DE MARSAN (face au foyer de Majouraou) de 12h à 13h30
- la remise des dossards, des plaques, ainsi que les postes radio s'effectueront de 12h à 13h
- la réunion des Directeurs Sportifs aura lieu à 13h pour le tirage au sort des voitures techniques
- l'appel et le départ fictif auront lieu sur la ligne d'arrivée de 13h45 à 14h.

Art 4 – LES CLASSEMENTS

- **Général individuel**
- **2^{ème} catégorie**
- **3^{ème} catégorie**
- **PC Open**
- **Meilleur grimpeur** (5 MG) pour le coureur ayant totalisé le plus de points sur les 5 meilleurs grimpeurs retenus avec 5, 3, 1 points à chaque classement ; en cas d'ex aequo le plus grand nombre de premières places tranchera, si besoin de 2^{ème} etc., si besoin le dernier classement
- **Points chauds** (3 PC) retenus avec les mêmes cotations et règlement que le meilleur grimpeur
- Pour figurer dans les classements intermédiaires (PC, MG) il est nécessaire de terminer l'épreuve.

Nota : chaque classement intermédiaire sera repéré par un panneau 1km avant ainsi que sur la ligne.

Art 5 – LES PRIX : TOTAL GENERAL 868€

- **Général individuel** → 20 prix pour 488 € grille FFC 488/20
1^{er} : 97€ - 2^{ème} : 73€ - 3^{ème} : 59€ - 4^{ème} : 49€ - 5^{ème} : 39€ - 6^{ème} : 34€ - 7^{ème} : 27€ - 8^{ème} : 22€
9^{ème} : 14€ - 10^{ème} : 10€ - 11^{ème} : 8€ - 12^{ème} : 8€ - 13^{ème} : 8€ - 14^{ème} : 8€ - 15^{ème} : 6€ - 16^{ème} : 6€
17^{ème} : 5€ - 18^{ème} : 5€ - 19^{ème} : 5€ - 20^{ème} : 5€
- **2^{ème} catégories** → 5 prix pour 76€ grille FFC 76/5 (27€, 18€, 14€, 11€, 6€)
- **3^{ème} catégories** → 5 prix pour 76€ grille FFC 76/5 (27€, 18€, 14€, 11€, 6€)
- **PC Open** → 5 prix pour 76€ grille FFC 76/5 (27€, 18€, 14€, 11€, 6€)
- **Meilleur grimpeur** → 3 prix pour 76€ grille FFC 76/3 (38€, 23€, 15€)
- **Points chauds** → 3 prix pour 76€ grille FFC 76/3 (38€, 23€, 15€)

Nota : un trophée ou une coupe sera remis à chaque vainqueur d'un classement sur le podium protocolaire de l'arrivée.

Art 6 – SECURITE

1. Le port du casque à calotte rigide est obligatoire.
2. Tous les suiveurs (véhicules coureurs), à l'échelon course, devront respecter les règles de circulation autorisées par l'arrêté préfectoral et le code de la route.
3. Notamment tous les giratoires et passages délimités par îlots directionnels devront être franchis par les coureurs et suiveurs **DANS LE SENS NORMAL DE CIRCULATION**, dans le cas contraire, l'organisation et le jury des commissaires pourront exclure les fautifs.
4. Tous les coureurs lâchés irrémédiablement du peloton principal, enlèveront leur dossard sur instruction des arbitres ou du camion balai, ils ne seront plus considérés en course, ne seront plus couverts par aucun dispositif et de ce fait **respecteront les règles du code de la route**.

Art 7 – signature

Tout coureur engagé doit, pour pouvoir prendre le départ, se soumettre à la signature de la feuille d'émargement impliquant la prise de connaissance du présent règlement, dans le cas contraire le départ lui sera refusé.

Art 8 – RAVITAILLEMENT

Conformément au règlement un ravitaillement à poste fixe pourra être effectué à partir de VIELLE TURSAN Km 82,9 sur la D65 jusqu'à BUANES KM 98 sur la D25. Le ravitaillement aux voitures des directeurs sportifs est autorisé à partir du 50^{ème} kilomètre jusqu'à 20 Km de l'arrivée.

Art 9 – DEPANNAGE NEUTRE

L'organisation prévoira trois véhicules de dépannage neutre (avant et arrière), les 8 premières équipes tirées au sort pour l'ordre des voitures techniques fourniront une paire de roues à ces véhicules, plus la 9^{ème} équipe qui fournira 1 paire pour la voiture balai.

Art 10 – ASSURANCE VOITURES DES DIRECTEURS SPORTIFS

Tous les directeurs sportifs désirant suivre la course et assurer le dépannage de leurs coureurs **devront obligatoirement fournir une attestation de garantie « compétition »** pour le ou les véhicules concernés.

Dans le cas contraire et pour des questions de responsabilité de l'organisateur, ils ne seront pas autorisés à intégrer l'échelon course.

Art 11 – RECEPTION

Il n'y aura pas de réception, les prix, trophées et coupes pour les divers classements définis à l'article 5, seront remis au podium

Art 12 – ENGAGEMENTS

Les engagements devront se faire par internet SITE DE LA FFC AVANT 20 H LE 18 JUIN .

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EPREUVE CONSULTER Jacques
SABATHIER

☎ 06.80.32.88.12 – courriel : sabathier.j.j@wanadoo.fr



LES OFFICIELS DE L'EPREUVE



Organisation Stade Montois	Echelon Course
Directeur épreuve : J. SABATHIER	Président du Jury :
Directeur Adjoint : P. HAMON	Arbitres :
Parcours : J. SABATHIER - P. HAMON	Juge Arrivée/chrono :
Secrétariat : J.L LACAULE	Arbitre/Moto et M.G/PC :
Informatique : I. LARERRE	
Ligne Arrivée Sécurité : P. HAMON	
Accréditation véhicules : J. DAUGA . P HAMON	Chauffeurs Arbitres :
Dossards, plaques : P. HAMON, M. Jo ALIES	Chauffeur Médecin :
Presse : B. LUCQ	Dépannage neutre : (1) Voiture :
Animation Arrivée : J.P. PERSILLON	(2) Voiture Didier LANUSSE
Animation Primevère : B MORLAAS	(3) Voiture :
Encadrement :	Ardoisier : Jean Louis LACAULE
Escorte sécurité : Les Gardians	Moto info : Jean Paul BORAU
carrefours primevère : Signaleurs S/M	<i>Moto dépannage</i>
carrefours prix min/cad : Signaleurs S/M	Représentants FFC : Jean Pierre BUSQUET
Fonctions course : Les Gardians	
Assistance médicale : Protection civile	Epreuves Minimales Cadets :
Médecin : Dr Mme Patricia LAULON	- Arbitres Dépt :
Ouverture sono : JM. LABURTHE	- Arbitre club :
Ouverture Officielle : JM. LABURTHE	
Voiture Balais S/M : A. CAZEAUX	- Compte tours : Mme P. HAMON
Photos :	- Dossards : Mmes P. HAMON,
Liaison radio : D. LANUSSE	- Ouverture
Vidéo arrivée : SM Cyclisme	épreuve :
	- Voiture
	commissaire :



PROTECTION CIVILE
AIDER - SECOURIR - FORMER

LANDES
Marsan

